



Numéro 255, 23 octobre 2013

Négociations et forums internationaux

La France se prépare à accueillir la CdP 21

En septembre 2012, le président de la République française, François Hollande, a fait part de la candidature de son pays pour accueillir en 2015 cette échéance majeure que seront la 21^e Conférence des Parties à la CCNUCC et la 11^e session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, a confirmé cette candidature lors de la conférence de Doha en décembre 2012. Cette démarche ouvre la voie à une désignation officielle lors de la CDP de Varsovie en novembre 2013.

Cette réunion devra marquer une étape décisive dans la négociation du futur accord international pour l'après-2020, en adoptant ses grandes lignes comme convenu à Durban.

Ainsi, pour la première fois en plus de 20 ans de négociations onusiennes, tous les pays, dont les plus grands émetteurs de GES (pays développés et pays en développement), seront liés à un accord universel sur le climat.

Afin que cet accord puisse entrer en vigueur dès 2020, à l'issue notamment de la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto, les CdP suivantes finaliseront les détails de cet accord. La présidence de la CDP a un rôle essentiel à jouer non seulement durant la CdP elle-même, qui est en réalité une série de réunions qui se tiennent en parallèle pendant deux semaines, mais également à travers l'organisation de plusieurs réunions préparatoires à la CdP.

Le parti écologiste français se prépare

Les écologistes français ont amorcé samedi lors d'un colloque la préparation de la conférence internationale de Paris sur le climat en 2015. Pour présenter une position européenne commune aux pays du Sud, ils appellent à soutenir la Pologne, qui organise la prochaine réunion climatique en novembre.

Lors d'une conférence intitulée « Nouvelles initiatives pour l'Europe » et organisée à l'initiative du parti Europe Écologie les Verts, plusieurs eurodéputés ont débattu des enjeux de la 21^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur le changement climatique qui doit se tenir dans la capitale française en 2015.

A l'occasion de cette conférence, Rajendra K. Pachauri, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a présenté son cinquième rapport. Un texte plus préoccupant que la version de 2007. Pour les experts scientifiques internationaux, la température de la terre pourrait grimper jusqu'à 4,8 degrés d'ici à 2100 et le niveau des océans s'élever de près de 1 mètre.

Les députés écologistes ont ainsi confirmé ce constat alarmiste sur la situation climatique et énergétique de l'Europe et du monde. « La situation la plus probable aujourd'hui, c'est que nous ne parvenons pas à contenir le réchauffement climatique en dessous du seuil de 2 degrés d'ici la fin du siècle. Mais la bonne nouvelle, c'est que selon le dernier rapport du GIEC, cet objectif est encore dans le domaine du possible » détaille Pascal Canfin, actuel ministre du développement français et membre du parti Europe Écologie les Verts.

Ne pas reproduire les erreurs de Copenhague

Pragmatique, Pascal Canfin a appelé la France à ne pas reproduire les erreurs commises à Copenhague en 2009. « La CdP 21 ne devra pas penser cette négociation comme un simple partage du fardeau des émissions de CO₂ entre les différents pays. Ce serait se tirer une balle dans le pied. Il faut penser cette négociation comme un pacte pour la croissance, l'économie, l'innovation et la lutte contre le chômage » précise le ministre.

Lors du sommet de 2009, les danois auraient beaucoup compté sur l'esprit de solidarité internationale en matière de lutte contre le changement climatique. « Une erreur dans une négociation internationale à plus de 190 pays. Il faut miser sur les bénéfices possibles pour chaque pays d'un pacte climat ambitieux » rappelle le ministre Vert.

Les défis européens

Autre difficulté avancée au cours des débats, le manque d'avancée à l'échelle européenne sur la lutte contre le réchauffement climatique.

« À Rio, les pays en voie de développement nous ont accusés de proposer un modèle de transition énergétique à l'échelle mondiale... que nous n'avons toujours pas mis en place au sein de l'UE ! » reconnaît la députée européenne Sandrine Bélier. « Sur le marché du carbone, nous n'avons toujours pas réussi à trouver de compromis pour sauver le dispositif. Nous sommes dans une impasse » a-t-elle poursuivie.

La Pologne et son modèle énergétique font aussi figure de mouton noir parmi les 28. Le pays, qui doit abriter la CdP 19 de 2013 en novembre, produit la quasi-totalité de son énergie électrique grâce au charbon. Son modèle énergétique extrêmement polluant rend peu probable son ralliement à une position européenne ambitieuse sur la réduction des émissions

de CO₂. « Il est impératif de régler la question polonaise avant Paris 2015 si nous voulons être en mesure de proposer une position européenne solide » a affirmé Pascal Canfin.

En clair, le pays est dépendant du charbon et opposé à toute transition qui le ferait dépendre des exportations de gaz russe. « Si vous voulez les avoir à bord, il faut penser à flécher des financements européens pour les aider dans la transition énergétique », a conclu le ministre français.

Il a également évoqué la possibilité d'utiliser les futures recettes du marché du carbone européen pour accompagner les pays européens tels que la Pologne dont le mix énergétique pose problème.

L'UE s'est dotée de l'objectif contraignant de réduire ses émissions de dioxyde de carbone de 20 % d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 1990 et d'augmenter d'autant la part d'énergies renouvelables dans son bouquet énergétique. Un objectif volontaire d'une augmentation de 20 % en termes d'efficacité énergétique a également été défini.

Pour en savoir plus :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/environnement-et-developpement/changement-climatique-2496/la-france-mobilisee-pour-repondre/article/21e-conference-des-parties-sur-les>

<http://www.euractiv.fr/developpement-durable/les-verts-pragmatiques-sur-la-qu-news-531193>

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=32688

Nouvelles du marché du carbone

Le nouveau gouvernement australien souhaite abroger le marché du carbone du pays

L'abrogation du marché du carbone australien faisait partie des promesses de campagnes du premier ministre conservateur fraîchement élu, Tony Abbott. Ce marché mis en route il y a 18 mois par la précédente administration à d'abord pris la forme d'une taxe carbone qui devait être par la suite remplacée par un système de plafonnement et d'échange. Des objectifs de liaison de marché avec le système européen avaient même été établis. Arguant un risque pour l'emploi, l'actuel gouvernement a donc publié une ébauche de règlement pour mettre un terme au marché couvrant les 370 entreprises australiennes les plus émettrices de GES.

Il existe cependant un risque selon la firme de consultation Reputex que cette initiative offre un effet d'aubaine pour les entreprises concernées par le marché. L'abrogation doit en effet être approuvée par le parlement au plus tard le 30 juin 2014 pour stopper le versement prévu d'allocations gratuites aux émetteurs le 1^{er} septembre 2014, or le gouvernement est

actuellement minoritaire. Ainsi donc, de grands émetteurs pourraient être en mesure de réclamer légalement au gouvernement la valeur des allocations gratuites qu'ils devraient recevoir l'an prochain, pour un total estimé à près de 2 milliards de dollars australiens.

Alors que le gouvernement conservateur souhaite mettre en place un fonds d'achat de réductions d'émission, le porte-parole du parti travailliste sur les questions environnementales a déclaré que son parti n'aiderait l'actuel gouvernement qu'à la condition qu'il mette en place directement un système de plafonnement et d'échange.

Pour en savoir plus :

<http://www.mondaq.com/australia/x/269802/Clean+Air+Pollution/Australias+Carbon+Repeal+unveiled+carbon+tax+and+carbon+trading+scheme+to+be+repealed+from+1+July+2014>

<http://www.theaustralian.com.au/national-affairs/policy/tony-abbott-locks-in-death-of-carbon-tax/story-e6frg6xf-1226740606857>

<https://www.pointcarbon.com/news/1.2640469>

<https://www.pointcarbon.com/news/1.2644525>

Dossier thématique

Troisième conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique

Les enjeux

La troisième Conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique (CCDA-III) (ClimDev-Afrique), s'est tenue du 21 au 23 octobre au Centre de la conférence de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie). La rencontre qui portait sur le thème « L'Afrique en croissance : les opportunités du changement climatique peuvent-elles conduire le continent vers un développement transformatif ? », a été organisée par le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique).

Les deux premières conférences ont permis d'attirer l'attention sur l'importance des changements climatiques et leurs effets sur le développement. En effet, la vulnérabilité des pays africains face aux risques climatiques a été démontrée. À titre d'exemple, le rétrécissement du Lac Tchad, la fonte des neiges du mont Kilimandjaro, l'avancée du désert, l'élévation du niveau de la mer, la multiplication des pluies diluviennes et des inondations, entre autres, témoignent de la gravité de la situation. Après ces deux premières étapes, il est

temps selon les participants réunis à Addis-Abeba d'aider le continent à exploiter les opportunités uniques auxquelles il fait face.

Une stratégie en plusieurs points a été proposée aux participants. Il s'agit premièrement de faire adopter à l'Afrique des technologies vertes et non polluantes, notamment l'énergie solaire. Puis, d'investir dans la climatologie, les services et la production de données de grande qualité, de manière à faciliter le développement de systèmes d'alerte précoce sur l'impact des changements climatiques. Ensuite, l'amélioration des capacités institutionnelles et politiques par une synergie d'action entre climatologues, chercheurs en sciences sociales, économistes et décideurs. L'investissement dans l'expansion des partenariats Sud-Sud, l'agriculture africaine, le tourisme et la biodiversité sont d'autres sources à explorer.

L'Afrique se prépare pour les futures négociations internationales sur le climat

Pour atteindre les objectifs ainsi clairement affichés, les Africains doivent dégager une vision commune des enjeux. « Jusqu'à présent, l'Afrique se présentait à la table des négociations pour discuter sur la base des idées des autres. Nous avons commencé par revoir cette manière de faire. Désormais, nous irons avec des propositions concrètes émanant de nous et plus proche de nos réalités et intérêts. Raison pour laquelle, pour la première fois des chercheurs africains ont été conviés à cette rencontre annuelle. Ils ne doivent voir les choses que sous le prisme africain », explique un membre de l'équipe technique d'organisation de la conférence.

Au total, 36 présentations portant sur tous les aspects des changements climatiques exclusivement relatifs à l'Afrique permettront aux uns et aux autres de faire le point. Des sessions parallèles regroupant des communautés affectées par le phénomène favoriseront la prise en compte de toutes les personnes touchées. « Ce processus n'est pas superflu, car il est important que les Africains parlent d'une seule et même voix. Jusqu'à présent, il est curieux de constater des dissonances dans le groupe africain présent à la table des négociations. Certains soutiennent bizarrement des positions proches de la Chine, l'Inde ou l'Europe. Du coup, il y a des dilemmes et des tensions au sein du groupe. Il faut plus que jamais dépasser tout ça et trouver une cohésion pour soutenir un point de vue bénéfique à l'Afrique », explique Tom Awiyo, spécialiste Agriculture et changements climatiques.

La CCDA-III se tient alors qu'aucun accord n'a été trouvé au sujet d'un compte « pertes et préjudices », malgré des négociations qui durent sur le climat depuis 21 ans. A la veille de la 19^e Conférence des Parties prévue à Varsovie en novembre prochain, le continent entend resserrer les rangs et peser de sa voix sur les débats. En exigeant notamment que soient financées des recherches sur les pertes et préjudices découlant des catastrophes liées aux changements climatiques.

Pour en savoir plus :

<http://www.uneca.org/fr/ccda3>

http://www.atlasinfo.fr/Ouverture-d-une-conference-sur-les-changements-climatiques-et-le-developpement-en-Afrique_a46662.html

<http://www.climdev-africa.org/ccda3>

Sélection de rapports d'intérêt et de sources d'information utiles

- Le GIEC publie son 5^e rapport préliminaire sur les changements climatiques, voir http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/?goback=%2Egde_3457774_member_277884754#%2EUkoXQrRAeDq
- L'OCDE présente un rapport d'analyse sur les politiques climatiques et le prix du carbone au niveau mondial, voir http://www.oecd-ilibrary.org/environment-and-sustainable-development/climate-and-carbon_5k3z11hjq6r7-en
- La Banque Mondiale délivre une évaluation des stratégies de financement pour le développement post 2015, voir <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Poverty%20documents/WB-PREM%20financing-for-development-pub-10-11-13web.pdf>

Projets et programmes d'activités du MDP sur le site de la CCNUCC (mise à jour le 2 Octobre 2013)

- Projets dans le portefeuille de la CCNUCC : 4,7 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2015 et 7,6 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2020
- Projets soumis pour enregistrement : 65 (12 390 359 tCO₂éq attendus d'ici fin 2015)
- Projets enregistrés : 7289 (4,5 milliards de tCO₂éq. attendues d'ici fin 2015), dont 536 dans des pays membres et observateurs de l'OIF :
 - Afrique : 2 au Cameroun, 5 en Côte d'Ivoire, 15 en Égypte, 1 au Ghana, 3 à Madagascar, 1 au Mali, 2 à Maurice, 14 au Maroc, 2 en République Démocratique du Congo, 4 au Rwanda, 4 au Sénégal, 5 en Tunisie
 - Amérique latine : 12 en République dominicaine, 21 en Uruguay
 - Asie- Pacifique : 9 au Cambodge, 5 au Laos, 125 en Thaïlande, 242 au Vietnam
 - Europe et Asie centrale : 3 en Albanie, 5 en Ancienne République yougoslave de Macédoine, 6 en Arménie, 2 en Bosnie-Herzégovine, 9 à Chypre, 5 en Géorgie, 7 en Moldavie, 6 en Serbie
 - Moyen-Orient : 13 aux Émirats Arabes Unis, 6 au Liban et 1 au Qatar

- Programmes d'activités (PoA) : 22 enregistrés, 7 programmes en cours de validation
- URCE émises pour les MDP : 1 388 873 123
- URCE émises pour les PoA : 58 401
- Méthodologies pour les projets de grande ampleur : 110 approuvées (21 consolidées) dont 2 pour les grands projets Bois/Reboisement (1 consolidée)
- Méthodologies pour les projets de faible ampleur : 89 approuvées dont 2 pour les petits projets Bois/Reboisement
- Prix de l'URCE : 0,53 € (Spot) et 0,54 € (décembre 2013)
- AND (Autorité nationale désignée) notifiées : 160 dont 128 situées en pays non Annexe I
- 41 EOD (Entité opérationnelle désignée) accréditées
- Nombre de pays visés à l'Annexe I ayant une Autorité nationale désignée : 32 dont 15 pays membres et observateurs de l'OIF
- Nombre de pays non visés à l'Annexe I ayant une Autorité nationale désignée : 128 dont 54 pays membres et observateurs de l'OIF
- 38 pays n'ont pas d'Autorité nationale désignée dont 29 pays non visés à l'Annexe I et 14 pays membres et observateurs de l'OIF
- Nombre d'Entités opérationnelles désignées ayant un bureau dans un pays visé à l'Annexe I : 26 (Espagne, Japon, Canada, France, Allemagne, Royaume-Uni, Norvège, Italie, Suisse et Turquie)
- Nombre d'Entités opérationnelles désignées ayant un bureau dans un pays non visé à l'Annexe I : 15 (Afrique du Sud, Chine, Inde, Colombie, Corée du Sud et Malaisie)

Les évènements à venir

- 11 au 22 novembre 2013, Varsovie (Pologne), 19^e Conférence des Parties à la CCNUCC et 9^e Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

Nouvelles Francophones du marché du carbone et du MDP est un bulletin bimensuel édité par l'IFDD dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat pour le MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal. Les bulletins sont rédigés par ÉcoRessources Inc. (<http://www.ecoressources.com/>) pour le compte de IFDD.

Pour s'abonner au bulletin : <http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp>

Vous pouvez écrire à l'animateur du réseau Initiative francophone de partenariat pour le MDP à : initiative-mdp-animateur@mediaterre.org